

VélocITÉ *infos n°50*

Pays de Montbéliard

Mars - Juin 2020



Dernières nouvelles de 2019

Cyclistes brillez

En 2019, l'opération de distribution des kits d'éclairage avait été reconduite sur 2 jours : le jeudi 7 novembre, à la passerelle du près la rose et le jeudi 14 novembre à la gare de Montbéliard.

Elle était organisée avec Unis vers selle.

Merci aux bénévoles, qui ont permis de toucher plus de 100 personnes : 65 personnes le premier jeudi et 42 le 2ème. Rappel : en ville, le gilet jaune n'est pas obligatoire mais l'éclairage des vélos l'est... pour être vu mais aussi pour voir !

Label accueil vélo

Le 17 décembre 2019, l'office du tourisme du Pays de Montbéliard a reçu le label accueil-vélo de la part de Doubs tourisme... un peu grâce à VéloCITE, qui avait mis sa carte des pistes cyclables à sa disposition.

Passer de 4 voies pour les voitures à 2 voies automobiles et 2 voies pour les cyclistes, c'est possible !

Oui, cet exemple est à Ludwigsburg, en Allemagne, pays réputé pour sa politique favorable aux vélos et cela ne s'est pas fait en un jour mais il

existe des exemples en France à Strasbourg ou à Bordeaux. Alors pourquoi ne pas faire la même chose sur le pont de... Ludwigsburg justement ? La prochaine réfection du pont doit être l'occasion de redistribuer les cartes : les cyclistes de Montbéliard l'attendent (voir l'enquête parlons vélo en page 2). VéloCITE en a fait la demande au département.

VERS UNE MEILLEURE PLACE POUR LE VELO ?

Le résultat du baromètre des villes cyclables, grande enquête nationale lancée par la FUB en décembre 2019, est sans appel : la situation à Montbéliard n'a pas changé depuis 2017, la ville est toujours qualifiée de « défavorable » à la pratique du vélo, tel est le ressenti des cyclistes à l'heure actuelle.

Nous avons donc invité les candidats de la ville de Montbéliard, à se rendre à vélo pour constater par eux-mêmes les différents points noirs relevés lors de cette enquête. Ces candidats, sur leur vélo, en ont pris note et se sont engagés à les traiter à plus ou moins long terme, et certains iront même jusqu'à donner priorité aux piétons et aux cyclistes dans leur programme, on ne peut que s'en réjouir.

Un questionnaire a été également envoyé aux différents candidats des villes avoisinantes.

Toujours est-il qu'aujourd'hui, la liaison, tant attendue, de Bethoncourt à Montbéliard voit le jour, que celle reliant Dampierre-sur-le Doubs à Colombier-Fontaine est dans sa phase d'enquête publique, et qu'une étude est engagée pour la liaison Bethoncourt /Bussurel, gageons que cette envolée se poursuive et prenne de l'ampleur.

Maintenant, il nous faut travailler à un meilleur maillage des pistes existantes et faire en sorte que les projets sortent des tiroirs rapidement, pour les liaisons Seloncourt/Hérimoncourt, Dasle/Vandoncourt, Bart/Dung/Allondans, Etupes/Feschés-le-Chatel, ainsi que la continuité de la piste de Bavans ; pour que le cycliste, en harmonie avec le piéton et l'automobiliste, ait la place qui lui revient dans le Pays de Montbéliard Agglomération et dans la continuité du travail fourni par Romain Meyer durant dix ans de présidence (un grand merci à lui).

La Présidente de VéloCITE, Odile JOANNES

Contacts :

Courrier : VéloCITÉ Pays de Montbéliard, espace associatif, 1 rue du Château, 25200 MONTBELIARD

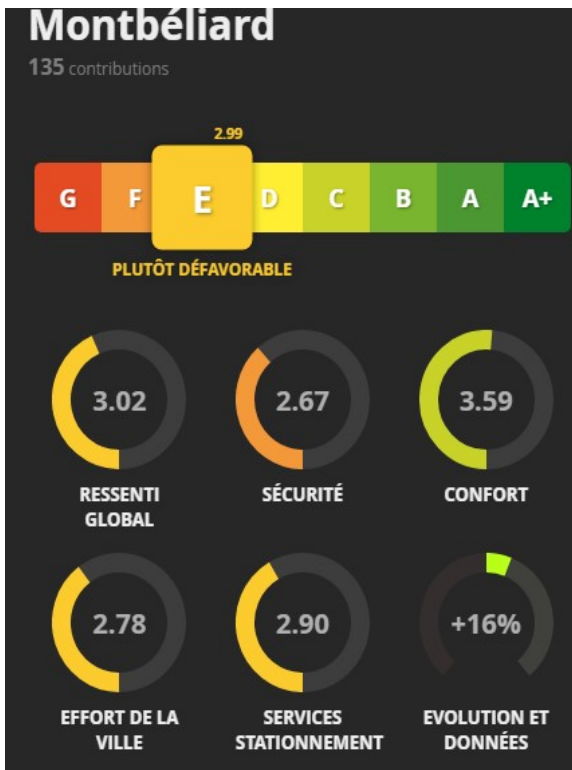
Courriel : montbeliard@fub.fr Adresse Facebook : [velocite pays de montbeliard](https://www.facebook.com/velocite.pays.de.montbeliard)

Site Internet : www.montbeliard.fub.fr

ou directement à l'atelier vélo, au 49 rue de Belfort à Montbéliard.

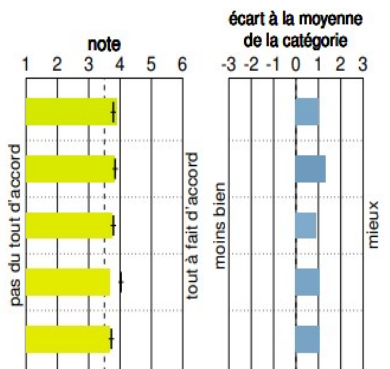
Parlons vélo : résultats de l'enquête 2019

Voici les résultats de l'enquête réalisée par la FUB à l'automne 2019. La précédente datait de 2017. Montbéliard a reçu 135 réponses, soit 5,3 pour 1000 habitants, ce qui lui permet d'être classée : en dessous de 50 réponses, le résultat n'est pas jugé comme significatif. Elle obtient une note médiocre de **2,99**, mais qui est au-dessus de la (mauvaise) moyenne de la catégorie de villes de 20 000 à 50 000 habitants : 2,68. Pas d'amélioration depuis 2017 où la note était de 3,01.



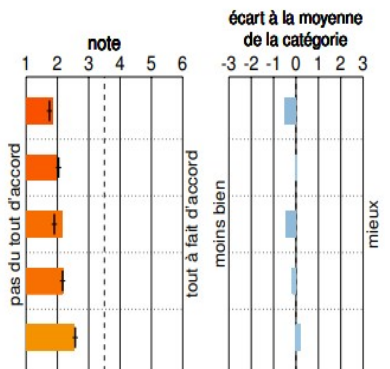
Points les plus forts

- Selon moi, les itinéraires cyclables sont entretenus
- Selon moi, il y a des panneaux d'indications de directions pour les vélos
- Les rues en sens unique sont ouvertes à double-sens pour les vélos
- Selon moi, les itinéraires cyclables sont confortables
- Je peux rejoindre à vélo en sécurité les communes voisines



Points les plus faibles

- Selon moi, traverser un carrefour ou un rond-point n'est pas dangereux
- Pour les enfants et les personnes âgées, circuler à vélo dans ma ville est sûr
- Louer un vélo pour quelques heures ou pour plusieurs mois est facile
- Je peux circuler à vélo en sécurité sur les grands axes
- La communication en faveur des déplacements à vélo est importante



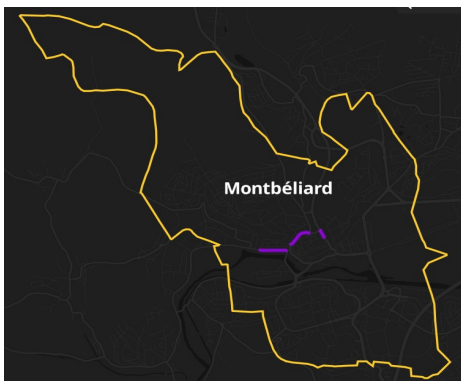
Montbéliard, est la seule commune classée de l'agglomération, les autres communes n'ayant pas reçu assez de réponses. La ville est jugée plutôt défavorable aux vélos avec une sécurité jugée mauvaise ce qui n'est guère étonnant : nombreuses sont les demandes d'amélioration qui sont restées sans réponse ces dernières années.

Si on détaille :

- ressenti global : il est négatif sauf pour les conflits piétons cyclistes où on obtient une note correcte.
- sécurité : la moyenne de cet item est médiocre voire mauvaise pour les grands axes et les ronds-points, qui manquent d'aménagements sécurisés et continus.
- confort : note plutôt satisfaisante avec des voies jugées plutôt confortables (encore faut-il qu'elles existent), entretenues et correctement indiquées. Les cyclistes sont également assez satisfaits des double-sens cyclables, nombreux au centre-ville. Un effort reste à faire pour proposer des itinéraires de substitution en cas de travaux ou de manifestation.
- effort de la ville : note médiocre, avec une communication de la ville jugée trop timide
- services et stationnement : il manque des stationnement vélos mais l'enquête a été réalisée avant la redistribution des arceaux en centre-ville, qui a lieu actuellement.

Il est quasi impossible de louer un vélo mais assez facile de le faire entretenir... grâce à l'atelier VéloCITE ?

- évolution et données : la ville ne progresse pratiquement pas depuis 2017, les cyclistes confirment ici la note médiocre pour « l'effort de la ville ».

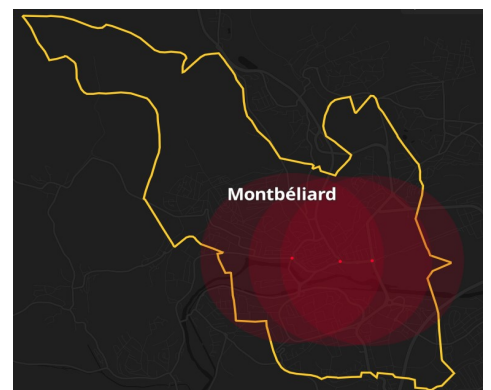


Les 3 tronçons à aménager au plus vite sont d'après l'enquête : le faubourg de Besançon, l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et l'avenue des Alliés.

Demandez !

N'hésitez pas à interpeller les responsables des magasins, et autres établissements afin qu'ils installent des arceaux à vélo. Cela paie. La preuve : le Crédit Mutuel du Pied des Gouttes à Montbéliard s'est engagé à en installer prochainement. Quand vous constatez un problème dans la ville de Montbéliard, n'hésitez pas à contacter allomairie@montbeliard.com, c'est un service très réactif.

Les 3 plus gros points noirs de Montbéliard sont le rond-point d'Helvétie, le grand passage sous rail et l'entrée du Faubourg de Besançon.



Municipales 2020



VéloCITE a invité les candidats aux élections municipales de Montbéliard à parcourir une petite dizaine de km autour du centre-ville afin de les sensibiliser aux difficultés que rencontrent les cyclistes.

Nous avons ainsi accompagné à vélo M.Sommer puis M.Lançon et une partie de leurs équipes le samedi 29 février et Mme Biguinet avec certains de ses colistiers le samedi 7 mars.

Nous les remercions pour leur participation et pour leur esprit constructif. En parallèle, nous avons reçu leurs engagements écrits liés au vélo et nous allons les diffuser aux adhérents de VéloCITE.

Nous conserverons évidemment précieusement ces documents.

Nous sommes partis de la gare de Montbéliard .

Le premier arrêt était au carrefour de la rue des Febvres et de la rue Clémenceau.

Les photos ont été prises à cet endroit et on se pose tous la question : par où doit-on passer ?



Cette liste n'est évidemment pas exhaustive : nous ne sommes passés qu'au centre-ville. Elle permet tout de même de se rendre compte du gros travail qui reste à faire pour que Montbéliard devienne une ville cyclable.

Extrait du document remis aux candidats :au moment du départ

Rues piétonnes du centre-ville (rue Cuvier, rue des Febvres): cohabitation difficile avec les piétons en cas d'affluence. Que doit-on faire au niveau de la rue Clémenceau : prendre le sens interdit ou les trottoirs ?

Faubourg de Besançon : inconfort voire danger, présence de barrières très gênantes pour les remorques de chaque côtés de la **passerelle de l'Allan**.

Rue Charles Lalance : la voie au bord de l'Allan n'est pas cyclable : largeur trop faible, abribus, arbres. Comment fait-on pour rejoindre la Petite Hollande ?

Euro-vélo 6 au Près la Rose : zone dangereuse quand le stationnement est anarchique... sous les panneaux « arrêt interdit » . Potelets dangereux dans les accès à la passerelle sur le canal.

Pont de Ludwigsburg : les trottoirs partagés sont trop étroits et comportent des saignées perpendiculaires. Attention aux flaques d'eau : projections de la part des véhicules. Il est très difficile de changer de côté du pont

Rond-point d'Helvétie : arbustes gênant la visibilité des cyclistes et passages piétons à aménager.

Carrefour A.Briand sous l'office du tourisme : temps d'attente souvent important et surtout passage au vert en même temps pour les 2 passages sous rail (petit passage sous rail et passage piétons/cycles) ! Pas d'aménagement cyclable **rue Mouhot**.

Parvis de la gare : où doit-on passer ? Certains des participants sont passés par le parking...

Avenue des Alliés : les cyclistes sont sans solution après le bâtiment de PMA en direction de Bethoncourt.

Avenue Gambetta et rue du Général Leclerc : voies inadaptées aux vélos, sentiment d'insécurité à cause des dépassement rasants. Pas d'accès sécurisé à la Chiffogne et à la Citadelle. Pas d'accès sécurisé au collège Guynemer.

Rues de l'Etuve et Maréchal de Lattre : couloirs de bus interdits aux cyclistes... qui les empruntent car ils n'ont pas d'autre choix.

Rue de la Schliffe : pas d'aménagement cyclable, le couloir de bus est interdit aux cyclistes...

Tous les candidats se sont engagés à améliorer fortement la situation avec notamment des créations de pistes cyclables... **À suivre.**



Eurovélo 6 Dampierre-sur-le-Doubs / Colombier-Fontaine

COTE D'ETOUVANS : bientôt plus besoin de changer de braquet après Dampierre sur le Doubs...

L'enquête préalable à la déclaration d'intérêt public a été ouverte le 28 février dernier pour se terminer le 13 mars, en vue de la création d'une piste cyclable, en site propre entre Dampierre-sur-le Doubs et Colombier Fontaine, en étude depuis 2004.

L'itinéraire retenu utilisera les chemins de halage entre Dampierre et la Raydans, puis sera créée une estacade (passerelle) dans la partie où l'emprise routière est trop faible (juste après le pont).

Ensuite le tracé rejoindra le long de la RD 126, en site propre (la route à 3 voies passant ainsi à 2 voies). Un carrefour à feux sera mis en place au croisement des RD 126 et RD 123 pour permettre aux cyclistes de rejoindre l'EV6 au niveau de la voie ferrée.

Après cette réalisation que nous espérons proche (début des travaux prévus fin 2020), il restera au Conseil Départemental du Doubs, à travailler sur la liaison Appenans/L'Isle sur le Doubs, pour que l'Euro Vélo 6 soit entièrement sécurisée dans la zone.

Nous avons émis trois réserves :

- revoir la surface de stationnement au niveau des feux et revoir le tracé du passage piétons-cyclistes pour éviter l'angle droit prévu dans le projet
- demander plus de précisions quant à la mise en place des pistes cyclables de part et d'autre de la route RD123 et préciser qu'il est déconseillé de faire traverser les cyclistes (venant en direction de Besançon) en deux endroits si rapprochés.
- revoir le pourcentage de la pente de l'estacade qui est de 5 % dans le projet, alors que la norme PMR prévoit au-delà de 4 % des paliers de repos tous les 10 mètres

Vous pouvez abonder en ce sens en adressant ces réserves à l'adresse suivante : pref-observationsenquetes-publiques@doubs.gouv.fr

Assemblée générale de VéloCITE :

C'était le 17 février, l'occasion de faire le bilan de l'année 2019 et de parler de 2020.

Les finances sont bonnes et les activités prévues nombreuses.

Le comité a été en partie renouvelé avec 3 nouveaux arrivants :

Denis COUTIER, Rémi GAGNAIRE et Gérard GODEY.

Huit personnes, déjà présentes en 2019 sont reconduites :

Véronique METTEY, Bernadette CHAMBERT, Paul GRUX, Marc GAUDARD, Alexandre WEISS, Romain MEYER, Thierry PONCIN et Odile JOANNES.

Le bureau a également été renouvelé :

Odile JOANNES devient **présidente**, succédant à Romain MEYER, démissionnaire.

Gérard GODEY devient **trésorier** à la place d'Odile JOANNES.

Thierry PONCIN reste **secrétaire**.

Montbéliard, Petite Hollande :

Un projet de réaménagement de la zone du collège Lou Blazer, du Jules Verne, de la rue du petit Chénois et de la rue Claude Debussy est à l'étude. Comme toujours quand il y a une cohabitation entre beaucoup de piétons et de cyclistes (par exemple devant le collège), VéloCITE insiste pour séparer les flux.

Rue du petit Chénois, nous avons demandé de mettre le trottoir au niveau de la route avec séparation béton plutôt que sur un trottoir comportant une bordure haute.

Nous avons aussi demandé de séparer les piétons et les cyclistes entre la rue du petit Chénois et la rue Massenet.

Egalement : comment seront traitées les entrées et sorties des parkings rue du petit Chénois (croisement avec cyclistes et piétons) ?

Il faudra aussi prévoir des bandes cyclables ou des pictogrammes vélo à côté des passages piétons rue du petit Chénois comme cela a été fait avenue Wilson, au centre ville.

Réunions mensuelles VéloCITE :

les lundis 6 avril, 4 mai, 8 juin, et 6 Juillet 2020, à 18h, salle Bauhin, espace associatif de Montbéliard, 1 rue du château.

Cartes des pistes cyclables

PMA va bientôt diffuser une nouvelle édition profondément remaniée de sa carte. Elle est désormais orientée tourisme avec 4 parcours mis en avant et qui seront fléchés sur le terrain. Cette carte est donc complémentaire de celle de VéloCITE, qui, elle, est plus destinée aux cyclistes au quotidien en présentant tous les aménagements cyclables et les distances en km.



Ça roule

Montbéliard : arceaux à vélos

La ville est en train de redistribuer les arceaux à vélo. L'étude a été réalisée avec nous. Cela va permettre une meilleure répartition dans le centre ville. Les arceaux seront également mieux identifiables grâce à l'ajout d'un panneau vélo.

Audincourt – Hérimoncourt :

Cela avance pour la liaison cyclable entre le carrefour des engrenages et le centre d'Hérimoncourt.

Attention, pour qu'elle soit utilisée au mieux, VéloCITE demande un aménagement continu et uniforme.

Programme 2020

- **21 mars** : marquage vélos à l'ASCAP de 9H à 16H30.

- **21 mars** : opération « frites piscine » pour sensibiliser les automobilistes aux dépassements rasants.

Rendez-vous devant la gare de Montbéliard à 14H.

- **16 mai** : Damassine, opération ciné-cyclo. VéloCITE tiendra un stand de 14H30 à 16H30.

- **17 mai** : balade à vélo « patrimoine Japy ».

Rendez-vous à 14H, départ et retour gare d'Audincourt.

Parcours : Exincourt, Fesches, Dampierre, Dasle.

- **6 et 7 juin** : Fête du vélo. Possibilité d'animation à Montbéliard (place des halles) avec Unis vers selle le samedi et balade à vélo le dimanche (inauguration de la nouvelle piste de Bethoncourt).

- **3 semaines en septembre** : nouvelle édition de « Au boulot à vélo ».

- **19 et 20 septembre** : 2ème édition de la foire Bio de Montbéliard. L'accent est mis cette année sur le vélo et VéloCITE organisera en particulier un parking à vélos.

- **27 septembre** : balade relatant la guerre de 1870-1871. Rendez-vous à 14H à Montbéliard.

Parcours : Montbéliard, Exincourt, Bethoncourt

Marchés du soir PMA : voici les dates retenues pour lesquelles VéloCITE participera en 2020.

24/04 : Vandoncourt, 08/05 : Taillecourt,

22/05 : Ste Marie, 12/06 : Dambenois, 26/06 : Allenjoie,

03/07 : Etouvans, 17/07 : Courcelles, 31/07 : Raynans,

21/08 : Arbouans, 04/09 : Dasle, 18/09 : Dung

Et toujours l'atelier vélo...

Situé au 49 rue de Belfort à Montbéliard, il est de nouveau ouvert **tous les mercredis** de 15h à 19h et le **3ème samedi** du mois de 9h à 12h.



Ça grince

Bethoncourt : difficile de faire appliquer la loi LAURE Le conseil départemental du Doubs a refusé de créer une piste cyclable lors des travaux de réfection prévus dans le

cadre du transfert de la rue d'Héricourt dans le domaine routier de la ville de Bethoncourt. Nous avons déposé donc en date du 7 octobre dernier un recours à cette décision en rappelant tant à la Mairie qu'au Conseil

Général du Doubs les dispositions de l'article 20 de la loi LAURE qui oblige les collectivités à réaliser des aménagements cyclables dès lors qu'elles engagent des travaux de rénovation ou réalisation de voies urbaines.

Ce recours a été « partiellement » entendu : les travaux ont été effectués sans qu'aucune piste cyclable n'ait été créée mais la ville de Bethoncourt a lancé dernièrement une étude pour la mise en place d'une piste sur cette rue avec une prévision des travaux fixée à fin 2020. Là aussi, nous restons vigilants à ce que la place du cycliste soit respectée.

Grand-charmont : la rue du stade est en cours de réfection mais VéloCITE n'a pas été avertie !

On ne sait donc pas s'il y aura des pistes cyclables.

Adhésion 2020 à renvoyer à : **véloCITE, 1 rue du château, 25200 Montbéliard**

Je souhaite adhérer à l'association véloCITE Pays de Montbéliard.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse postale : _____

Adresse Internet : _____

Cotisation : individuelle : 10 euros

familiale : 20 euros Nombre de personnes concernées : _____

Vous pouvez aussi adhérer directement via <https://www.helloasso.com/associations/velocite-pays-de-montbeliard/adhesions/adhesion-velocite-pays-de-montbeliard>